

Débouchés professionnels



Le titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées.

Ses missions : Analyser les besoins des différents publics (enfant et adulte obligatoirement) et proposer un accompagnement personnalisé adapté. Dans ce cadre il sera amené à participer à des soins corporels d'hygiène et de confort, à mener des activités variées auprès de différents publics dans le but de développer ou de maintenir les capacités (Motrices, sensorielles, intellectuelles et sociales) des personnes. Il effectuera également des opérations de bio nettoyage en structure comme à domicile. Son rôle s'inscrit dans une démarche de prévention avec la conception d'actions d'éducation à la santé durant sa formation.

Exemple d'emplois :

- accompagnant(e) de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap, de dépendance; au domicile ou en structure
- coordinateur ou coordinatrice d'une équipe de bio nettoyage en milieu sanitaire ou médicosocial ;
- responsable de petites unités en domicile collectif ;
- intervenant(e) en structures d'accueil de la petite enfance ;
- assistant (e) en soins et en santé communautaire ou de responsable de secteur
- accueillant(e) familial familiale ;
- AESH Accompagnant(e) des élèves en situation de handicap

Les admissions

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions. Un accès en passerelle après une seconde générale peut s'envisager en fonction des places disponibles dans la section.

Les poursuites d'études

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Son titulaire peut également intégrer certaines formations sociales ou paramédicales. Il dispose notamment de dispenses de formation, de conditions d'accès spécifiques et d'un pourcentage de places réservées dans les formations préparant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

✓ Exemple(s) de formation(s) possible(s) :

- Diplôme d'Etat de moniteur éducateur
- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat D'infirmière
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- FCIL Secrétariat médical
- Diplôme d'Etat accompagnant éducatif et social
- BTS économie sociale et familiale
- BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social
- BP Pharmacie
- BTSA animation des territoires ruraux

